



**PROCÈS-VERBAL – RÉUNION EN SÉANCE PUBLIQUE
COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN
8 OCTOBRE 2024 – 17 h
SALLE COMMUNAUTAIRE, 1 PEEL PLAZA/MS TEAMS**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly, présidente
Katelin Dean, vice-présidente
Donna Reardon (MS Teams)
Greg Norton (MS Teams)
Michael Costello
Charles Bryant

Absents

Maike White, secrétaire

Personnel

Inspecteur Mike Young
Stéphanie Hanlon, directrice des ressources humaines
Frank Szalai, gestionnaire principal des finances
Daphné Waye, secrétaire de séance

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot d'ouverture de la présidente

La présidente Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique des commissaires de police de Saint John du 17 septembre 2024 et ouvre la séance. Elle rappelle aux participants que la réunion est enregistrée conformément à la politique de confidentialité.

La présidente Kelly tient à féliciter le chef Robert Bruce qui a récemment été élu par l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick (ACPNB) au poste de président de l'Association pour un mandat de deux ans.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 17 septembre 2024

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyée par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 17 septembre 2024 soit approuvé. (O2410-01)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Ordre du jour du 8 octobre 2024

Sur la proposition du commissaire Bryant, appuyée par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour distribué pour le 17 septembre 2024 soit adopté. (O2410-02)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Divulgence des conflits d'intérêts

5. Résolutions en bloc

6. Délégations/présentations

7. Examen des questions distinctes des résolutions en bloc

8. Correspondance générale

8.1 Rapport mensuel interne – Septembre 2024

L'inspecteur Young signale qu'au cours du mois de septembre, il y a eu aucune (0) plainte, une (1) correspondance de courtoisie et aucun (0) grief.

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyée par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne de septembre 2024 soit reçu et classé. (O2410-03)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Budget de fonctionnement du CCPSJ – 31 août 2024

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la Commission de police au 31 août 2024 montrent un excédent de 38 368 \$ depuis le début de l'année.

L'ensemble des salaires et des avantages sociaux dépasse le budget de 1 637 dollars et les biens et services sont inférieurs au montant prévu dans le budget de 40 004 dollars depuis le début de l'année.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Comité des commissaires de police de Saint John au 31 août 2024 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2410-04)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Budget de fonctionnement de la FPSJ – 31 août 2024

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement de la force de police au 31 août 2024 montrent un excédent de 1 451 074 \$ depuis le début de l'année.

L'ensemble des salaires et des avantages sont inférieurs au montant prévu dans le budget de 1 229 971 \$. L'écart négatif temporaire de juillet n'est plus applicable, étant donné que les semaines de paie effectives correspondent désormais aux semaines de paie prévues dans le budget depuis le début de l'année au mois d'août. Les négociations syndicales en cours peuvent donner lieu à des versements rétroactifs de salaires, ce qui pourrait consommer cet écart positif et transformer rapidement le solde en déficit.

Les biens et services sont inférieurs au montant prévu dans le budget de 221 103 \$. La majorité est liée au retard dans la constatation des charges dans les livres ; l'écart positif devrait diminuer à mesure que ces entrées sont finalisées.

Les données financières du cumul annuel (CA) d'août 2024, lorsqu'elles sont comparées au budget, montrent d'importants écarts temporels et comptables positifs d'un montant total de 423 000 \$, qui devraient être résolus et dont les coûts devraient être conformes au budget.

Malgré ces écarts, l'organisme doit faire face à des écarts négatifs de 274 000 \$, en raison de l'augmentation des coûts d'assurance et des frais juridiques et de location de bâtiments plus élevés que prévu, ainsi que des coûts supplémentaires dus à l'inflation. Ces écarts sont compensés par 72 000 \$ d'économies réalisées au niveau des charges internes et des services généraux.

Le rapport soumis contient un tableau récapitulatif de plus de 34 grands livres qui ont été regroupés par type afin de réduire la quantité de détails et qui comporte des explications mises en évidence.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Norton :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés de la force de police au 31 août 2024 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2410-05)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Budget de fonctionnement du CCSP – 31 août 2024

Frank Szalai, gestionnaire principal des finances, indique que le budget de fonctionnement préliminaire non vérifié du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) au 31 août 2024 montre un excédent de 358 096 \$ depuis le début de l'année.

L'ensemble des salaires et des avantages sociaux sont inférieurs au montant prévu dans le budget de 248 408 \$ et les biens et services sont inférieurs au montant prévu dans le budget de 109 688 \$ depuis le début de l'année.

Les explications détaillées concernant les traitements et salaires et les biens et services sont incluses dans le rapport du Conseil.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Centre des communications de la sécurité publique (CCSP) au 31 août 2024 soient reçus et classés comme ils ont été présentés. (O2410-06)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Faits saillants du rapport d'activité mensuel – Septembre 2024

L'inspecteur Young passe en revue les renseignements suivants contenus dans le rapport.

Activité	Septembre 2024	CA – 2024	CA – 2023
Appels de service – CCSP (<i>traités par le CCSP pour la FPSJ uniquement</i>)	5 573	45 993	45 451
Rapports d'incidents (<i>dossiers de police générés</i>)	910	7 367	6 327
Crimes violents (<i>voies de fait, vols qualifiés, infractions relatives aux armes, menaces</i>)	115	1 056	993

Crimes contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>)	356	2 450	1 957
<i>Loi sur la santé mentale</i>	35	292	208
Appels de service LIÉS à la santé mentale (<i>incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale</i>)	210	1 675	1 674
Arrestations	84	848	945
Inculpés/inculpations recommandées	122	1 398	1 529
Conduite avec facultés affaiblies	8	74	61
Accidents de véhicule automobile	144	1 438	1 317
Citations (LPAIP)	77	1 002	913
Formation	725	7 470	Données du CA non disponibles
Auxiliaires	118	1 226,5	1 032
Unité d'intervention alternative	163	1 615	2 538
Rapports en ligne	158	839	376
En personne (sans rendez-vous) (<i>traitée par le CCSP lorsqu'un appel au système de répartition assistée par ordinateur a été généré</i>)	37	297	307
En personne (sans rendez-vous) (rapports d'incidents générés) (<i>dossiers de police issus des appels de service</i>)	19	141	162

- **Conduite avec facultés affaiblies** : La police de Saint John traite continuellement les cas de conduite avec facultés affaiblies par l'éducation, la dissuasion et l'application accrue de la loi, comme le programme R.I.D.E (Reduce Impaired Driving Everywhere), les patrouilles itinérantes et les initiatives relatives aux véhicules automobiles et à la circulation.
- **Rapports en ligne** : La police de Saint John est toujours à la recherche d'autres moyens pour le public de déclarer des incidents, comme la déclaration en ligne. Le nombre de déclarations en ligne a considérablement augmenté, ce qui laisse supposer que le public est davantage sensibilisé à cette option de déclaration d'incident.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :
IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport d'activité de septembre 2024 soient reçus et classés. (O2410-07)

9. Affaires nouvelles

10. Levée de la séance

Sur la proposition du commissaire Bryant, appuyée par le commissaire Costello :
IL EST RÉSOLU que la séance publique du 8 octobre 2024 du Comité des commissaires de police de Saint John soit ajournée. (O2410-08)

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente déclare la séance levée à 17 h 27.

Présidente Tamara Kelly